

## Assemblée publique

### District électoral de la Madeleine

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 1<sup>er</sup> avril 2025, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 27 / 2025 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'agrandir la zone COL-4162 à même une partie de la zone RES-4159 près de l'intersection de la rue Brunelle et du boulevard Sainte-Madeleine.
- 2 Ce projet de règlement affecte le territoire ci-après identifié de la manière ci-dessous décrite.

#### DISPOSITION # 1

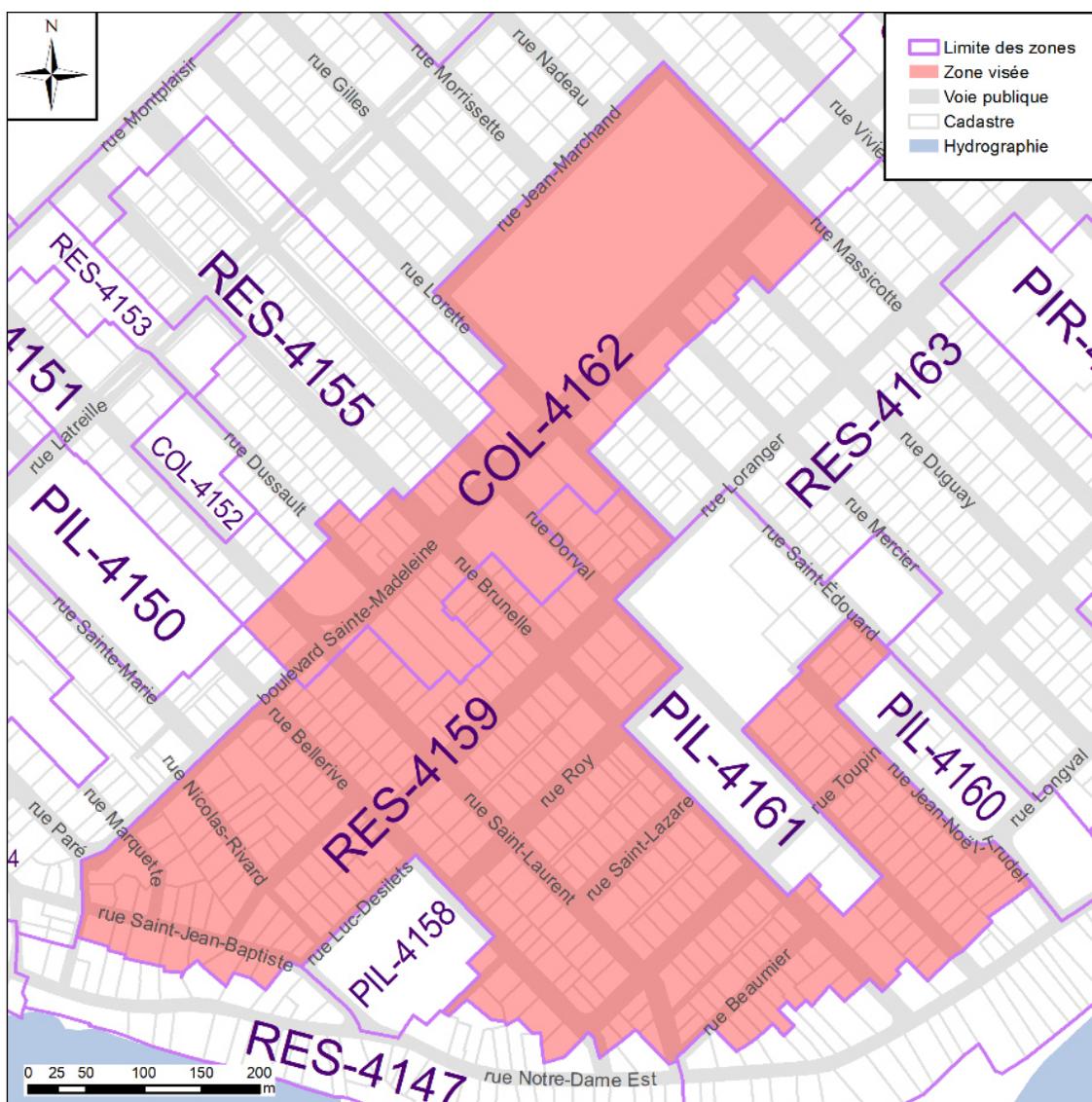
#### Objet :

En concordance avec la modification au plan d'urbanisme, agrandir la zone COL-4162 à même la zone RES-4159.

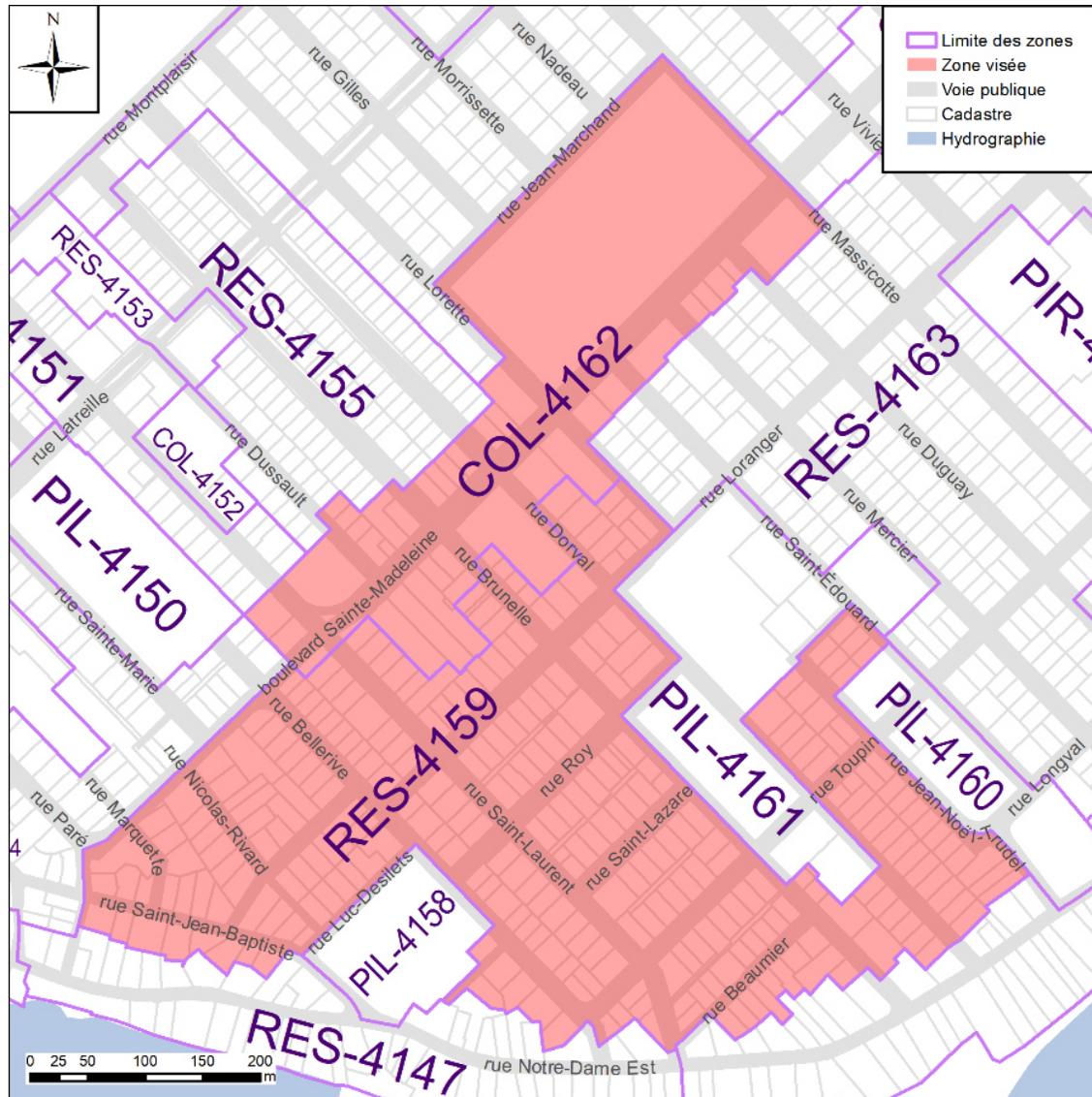
#### Zones visées :

#### **Zones RES-4159 et COL-4162**

#### **Avant la modification règlementaire**



## Après la modification règlementaire



3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 6 mai 2025 à 18 h**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002  
Courriel : [urbanisme@v3r.net](mailto:urbanisme@v3r.net)

6 On peut consulter le projet de règlement n° 27 / 2025 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au [www.v3r.net](http://www.v3r.net) :

Trois-Rivières, ce 4 avril 2025.

M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville  
C. P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 374-2002